

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 10 décembre 2015 portant nomination au Conseil supérieur de la marine marchande

NOR : DEVT1527395A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche en date du 10 décembre 2015 est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre des personnalités qualifiées, M. Jean-Pierre SCOUARNEC, président de la Fédération des agents consignataires de navires et agents maritimes (FACAM), en remplacement de M. Christian BELE.